

LICENCE 1 ADMINISTRATION PUBLIQUE

· LICENCE 1 ADMINISTRATION PUBLIQUE

La première année de la Licence Administration publique offre aux étudiant.es la formation nécessaire pour poursuivre en L2 puis L3 Administration publique ou se réorienter en L3 dans la Licence Droit.

Langue transversale

Le Centre de Langues propose des cours de langue en 12 langues : allemand, anglais, arabe, catalan, chinois, espagnol, français pour non-francophones, intercompréhension, italien, portugais, suédois et russe. Les cours sont organisés par niveau de langue. [En savoir plus.](#)

Programme international MINERVE (PIM)

Le PIM donne une dimension internationale à vos études, dès la L1. Les cours y sont dispensés en allemand, espagnol ou italien par des professeur.es natif.ves. Ce programme vous prépare à la mobilité internationale et aux doubles diplômes. Condition requise : Niveau B2. [En savoir plus](#)

Présentation

La première année de la Licence Administration publique offre aux étudiant.es la formation nécessaire pour poursuivre en L2 puis L3 Administration publique ou se réorienter en L3 dans la Licence en droit. Elle comprend des enseignements en économie, en droit et en management lui ouvrant progressivement une meilleure compréhension de l'Administration et de ses missions.

Organisation des semestres

Infos clés et site web

Lieu de la formation

- Campus Berges du Rhône (BDR)
- Campus Porte des Alpes (PDA)

Public

Niveau(x) de recrutement

- BAC

Discipline(s)

- Science politique
Administration publique

Responsable(s) de la formation

[Christophe CHABROT](#)

Contact secrétariat

[Sébastien L'HOMME](#)
Tél : +33 4 78 69 76 27

Coût de la formation

Le montant d'inscription à l'Université Lumière Lyon 2 est composé des droits d'inscription nationaux, plus la contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC). Plus d'informations sur cette [page](#).

Couples proposés au semestre 1	Poursuites des études au semestre 2
Licence majeure Administration publique et mineure Droit	<ul style="list-style-type: none"> • Licence majeure Administration Publique • Licence majeure Droit *
<p>En plus des possibilités d'orientation listées ci-dessus, les étudiant.es peuvent aussi demander une poursuite d'étude au S2 dans la double licence correspondant aux deux Majeures suivies au S1, et obtenir ainsi deux diplômes de licence à l'issue de leur formation. L'inscription en double licence n'est pas de droit et doit faire l'objet d'une demande motivée au moment de la procédure générale d'orientation qui se déroule à la fin du S1. L'Université ne garantit pas la compatibilité des emplois du temps proposés dans le cadre des deux formations, que ce soit pour les cours ou pour les examens (sauf pour les doubles licences dites « aménagées » si existante.</p> <p>* nécessite l'autorisation de l'équipe pédagogique</p>	

Spécificité de la L1

La licence Administration publique est couplée au 1er semestre à une seule discipline mineure associée.

Candidature

Modalités de candidature

- Les **élèves de Terminale**, les étudiantes et étudiants en **réorientation**, ainsi que l'ensemble des candidates et candidats **français**, de l'Union Européenne, de l'**Espace Économique Européen** et de la Suisse formulent leurs vœux d'orientation via la plateforme en ligne **Parcoursup**, selon un calendrier défini au niveau national. Retrouvez les dates clés et informations sur notre [page dédiée à Parcoursup](#).
- Les candidates et candidats non européens relèvent de la procédure de [Demande d'Admission Préalable \(D.A.P.\)](#).

Et après ?

Activités visées / compétences attestées

La formation introduit progressivement l'étudiant.e à l'apprentissage universitaire : prise de notes en cours, travaux sur fiches de TD notamment, en développant une langue étrangère et des compétences informatiques. La formation disciplinaire a plus généralement pour but de donner des connaissances en Économie, Droit et Administration, permettant aux étudiant.es de poursuivre leurs études et se préparer aux concours administratifs.

Connaissances à acquérir

Connaissances sur l'administration, sur le contexte économique de l'action publique, sur ses modalités juridiques et sur les techniques de management.